

LE CONTENU

Distribution de masques

Reprise de l'école

Réouverture des activités économiques locales

Infos diverses

UNE HISTOIRE DE MASQUES

1, 2 ET 3 DISTRIBUTIONS !

Depuis plusieurs semaines le collectif des Couturières de Chautagne réalise des masques en tissu pour les habitants de notre territoire. Les municipalités se chargent des fournitures et de la distribution.

Vous trouverez avec cette Newsletter, les masques offerts par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ils sont distribués à tous les habitants de plus de 10 ans. Si le nombre de masques distribués ne correspond pas à votre foyer, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie par téléphone ou par mail.

D'ici une quinzaine de jours, nous distribuerons dans les mêmes conditions les masques commandés par la commune dans le cadre d'un groupement d'achats effectué par le Département de la Savoie.

LES COUTURIÈRES DE
CHAUTAGNE ONT CONFECTIONNÉ
4000 MASQUES

Merci !

SOIT 80 % DE LA
POPULATION



Laurent Wauquiez, Président de Région, a présenté dimanche 10 mai, les masques réutilisables dont Auvergne-Rhône-Alpes équipe l'ensemble de ses habitants



LA REPRISE DE L'ÉCOLE

PAS COMME AVANT !

Ecole primaire

Le retour des élèves « en présentiel » dans les murs de l'école se fera à partir du 18 mai en effectif réduit. Ce sont deux groupes de 12 enfants qui seront accueillis en simultané afin de respecter les contraintes du protocole sanitaire.

Des règles de priorité ont dû être appliquées : enfants de parents obligés, enfants en difficulté... afin de permettre au plus grand nombre de retrouver les bancs de l'école. Pendant les périodes à domicile, les enfants disposeront toujours de l'enseignement à distance.

Les activités périscolaires cantine et garderie, seront réorganisées avec notamment des repas froids et des bouteilles d'eau individuelles pour limiter au maximum le partage d'ustensiles entre enfants et avec le personnel.

Toute l'organisation interne de l'école a dû être revue : accès différenciés, sens de circulation dans les locaux, nettoyage plusieurs fois par jour, prise de température des enfants le matin...

Ecole maternelle

Les enseignantes de l'école maternelle mettent tout en œuvre pour qu'une partie des enfants retrouve le chemin de l'école selon le protocole sanitaire qui impose des règles très strictes mais pourtant nécessaires. Les mêmes contraintes sont observées pour l'application des gestes barrières adaptées aux plus jeunes.

Espérons que les enfants ne soient pas trop perturbés après cette grande période de confinement par un retour à l'école bien particulier !

Transports scolaires

Les transports scolaires fonctionneront normalement avec le respect des gestes barrières, condamnation d'un siège sur deux, port du masque et visière pour l'accompagnatrice.

Le bus sera désinfecté plusieurs fois par jour, et aéré avant et après le transport.

ILS SONT OUVERTS !

11/05

A Ruffieux, la majorité des activités a repris ! N'hésitez pas à consommer local et à privilégier les circuits courts pour redynamiser notre économie et soutenir nos acteurs territoriaux pour certains durement touchés par la crise.

COMMERCE / ARTISANS

- **AIX KI Taxi et Taxi Le Prestige**, service régulier avec mise en place gestes barrières.
- **BRE remorques**, réouverture depuis le 11/05.
- **Caveau de Chautagne**, ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 16h à 19h et dimanche de 9h à 12h. 3 personnes à la fois, lavage des mains à l'entrée, port du masque obligatoire.
- **Comptoir de Chautagne**, ouvert depuis le 12/05. De 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h. Commandes possibles uniquement le mercredi et le jeudi. Commande la veille pour le lendemain. 3 personnes à la fois, lavage des mains à l'entrée, port du masque obligatoire.
- **Contrôle Technique Dekra**, ouvert aux horaires habituels.
- **Garage Journet**, ouvert aux horaires habituels.
- **Salon de beauté « Juste pour Elle »**, ouvert sur RV depuis le 12/05. Espacement de chaque RV pour respecter les règles sanitaires.
- **Salon de coiffure « Récré A Tif »**, ouvert sur RV depuis le 11/05. Le salon est désinfecté après chaque passage de client.
- **SCP Notaires Lafay et Capitan**, réouverture de l'Etude depuis le 11/05.
- **U Express**, reprise des horaires habituels du lundi au samedi de 8h30 à 19h30 et dimanche de 8h45 à 12h. Drive rouvert tous les après-midis. Créneaux personnes âgées et fragiles les lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 15h30 maintenus avec masque obligatoire.

SERVICES PUBLICS

- **Mairie**, accueil téléphonique aux horaires d'ouverture habituels. Accueil sur RV avec port du masque.
- **MSAP**, permanence téléphonique. Accueil sur RV.
- **SIVSC**, permanence téléphonique le matin. Accueil sur RV.
- **Structure multi-accueil "les Lutins"**, ouverture pour les parents dits « prioritaires ». Groupe de 10 enfants au maximum.
- **Relais d'Assistants Maternelles**, accueil sur RV.
- **Salle polyvalente**, fermée aux manifestations jusqu'au 15/07.
- **Déchetterie**, à partir du 18/05, ouverture sans RV en alternance. Les jours pairs pour les véhicules dont le dernier n° est pair et les jours impairs pour les véhicules dont le dernier n° est impair.
- **ALCC**, réouverture tous les matins à partir du 18/05.

PRATICIENS

- **Cabinet de soins infirmiers**, les prises de sang se font toujours à domicile. La salle de soins est réservée aux patients suspects COVID.
- **Orthophoniste Nathalie Gay Perret**, cabinet ouvert depuis le 12/05. Un seul accompagnant.
- **Kinésithérapeute Ostéopathe Benjamin Barret**, ouvert depuis le 11/05. Port du masque nécessaire.
- **Réflexologue plantaire Thibault Morard, Kinésologue Maxime Effrencey, Orthoptiste Cindy Fontaine Laverdure**, réouverture du cabinet à partir du 18/05. Organisation des RV pour respecter les conditions sanitaires de rigueur.

RESTAURATION

- **Les Baronis**, Poste et FDJ ouverts de 8h à 12h du mardi au samedi. Pizzas et lasagnes à emporter du mardi au samedi de 17h à 21h.
- **Escapade au Pont de la Loi**, burgers et pizzas à emporter les vendredi et samedi soirs sur réservation.
- **Prest'Assiettes**, plats à emporter le week-end à compter du 16/05.





Commémoration du 8 mai

UNE CÉRÉMONIE CONFINÉE

Les Ruffiolains répondent toujours en nombre à l'invitation de la cérémonie du 8 mai. Cette année, c'est dans l'intimité que la commémoration s'est déroulée. Seuls quelques représentants des anciens combattants et de la mairie se sont retrouvés autour du Monument aux Morts.

C'était il y a 75 ans. Notre continent refermait le chapitre le plus sombre de son histoire : cinq années d'horreur, de douleur et de terreur. N'oublions jamais ceux qui ont risqué leur vie pour vaincre le fléau du nazisme et reconquérir notre liberté.

Le saviez-vous ?

Déconfinement, qu'ai-je le droit de faire ou ne pas faire ?



Activités nature

Se promener au bord des lacs est possible mais les plages et les activités nautiques restent interdites pour l'instant. L'Agglomération Grand Lac a déposé une demande de dérogation auprès du Préfet.

Randonner en montagne à pied ou à ski est possible, à condition de respecter la distanciation sociale, la limite des 100 km, des groupes de moins de 10 personnes, et des sorties d'une journée maximum.

L'accès aux forêts est lui aussi autorisé, en respectant là-encore les précautions.

Les parcs et jardins publics en ville sont rouverts sur décision des maires.

La pratique de la pêche comme activité sportive individuelle de plein air est de nouveau possible en rivière et cours d'eau, mais ne pourra s'exercer sur les lacs, sauf autorisation Préfectorale à la demande des maires concernés. Chaque pêcheur devra respecter strictement les mesures barrières.

LE PÉRIMÈTRE RUFFIOLAIN

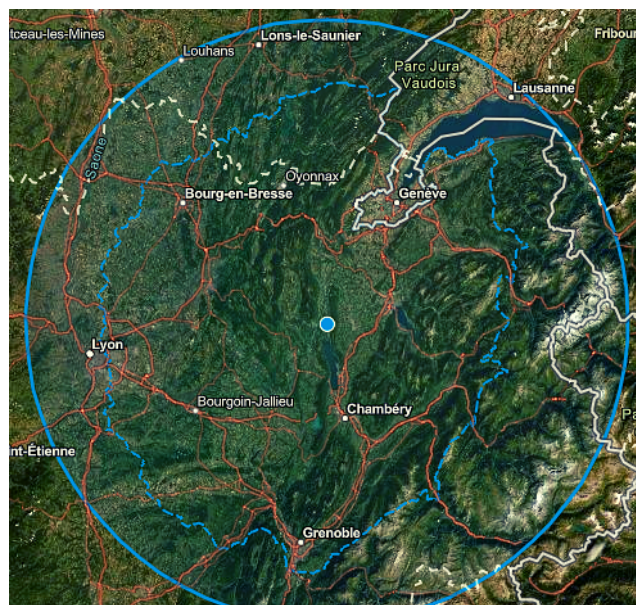
La carte nationale du déconfinement, dans sa version définitive, a été dévoilée jeudi dernier par Edouard Philippe. La Savoie et la Haute-Savoie apparaissent en vert, après avoir fait partie des départements classés en orange pendant plusieurs jours. Cette carte détermine comment est organisé le début du déconfinement du lundi 11 mai jusqu'au 2 juin.

Quelle distance ?

Les Français ont la possibilité de se déplacer partout dans leur département sans restriction de distance et dans un autre département du moment que la destination reste dans un rayon de 100 km à vol d'oiseau depuis son domicile.

Pour en savoir plus :

<https://deconfinement.logiciel-sig.com/>



Les lieux de culture

Seuls les **"petits" musées** ont été autorisés à rouvrir, soit ceux d'intérêt local, qui n'entraînent pas d'importants flux de déplacements. Il est donc préférable de se renseigner avant pour savoir si le lieu que vous comptez visiter a l'autorisation d'ouvrir avant le 2 juin.

Dans tous les cas, l'accueil sera limité en nombre de visiteurs et des mesures pourront être prises pour limiter les risques, comme parcours à sens unique.